

● Termes et conditions (T100)



GLS.

● **Fret**
2026

SOMMAIRE DES ACCESSOIRES FRÉQUEMMENT UTILISÉS

Le résumé suivant est présenté à titre indicatif uniquement. Pour une liste complète des règles et réglementations de GLS Canada, veuillez vous reporter au document Termes et Conditions T-100.

Tarif 100 – Termes et Conditions Fret - Sommaire des accessoires fréquemment utilisés		
100.01 PAIEMENTS PAR CARTE DE CRÉDIT	2.5% du montant de la facture	(Lorsque le paiement se fait par une carte de crédit.)
100.05 *CUEILLETTE ET LIVRAISON ENTRE 18H00 ET 5H59	\$495.00 par envoi	
100.07 EXPÉDITION ANONYME	\$196.35 par envoi	
100.08 CHANGEMENT DE MODALITÉS	\$33.00 par connaissance	
100.09 CHANGEMENT DE SERVICE	\$49.75 par expédition	
100.12 LIVRAISON SUR UN CHANTIER	\$3.95 par 100 lbs; minimum \$125.00; maximum \$330.00	
100.14 TRANSBORDEMENT	\$3.56 par 100 lbs; minimum \$31.80; maximum \$274.95	
100.16 *MATIÈRES DANGEREUSES	7.0% des frais de transport; minimum \$35.00; maximum \$95.00	
100.17 *LIVRAISON À UN CENTRE DE DISTRIBUTION	\$250.00 par envoi	
100.18 VALEUR DÉCLARÉE	5% sur l'excédent de \$2.00/lbs - Minimum \$10.50 par envoi	Frais de valeur déclarée = (valeur déclarée - [2 x poids réel]) x 0.05
100.19 DENSITÉ – RÈGLE DE CALCUL	Tout envoi occupant moins de 10 pieds de l'espace de la remorque fera l'objet d'un supplément équivalent à 10.4 livres par pied cube	
100.20 LIVRAISON AVEC RENDEZ-VOUS	\$40.00 par envoi	
100.21 LIVRAISON DANS UNE PLAGE HORAIRE	\$40.00 par envoi	
100.22 DÉTENTION SANS UNITÉ	\$125.00 par jour par remorque sans unité motrice; 24 heures gratuites Protéger contre le gel : \$225.00 par jour par remorque sans unité motrice	
100.23 *TEMPS D'ATTENTE ("WAITING TIME")	Poids facturable: 0 - 2500 lb 2501 - 10 000 lb 10 001 - 20 000 lb 20 001 - 99 999 lb Temps inclus: 0.25 h 0.50 h 0.75 h 1.00 h	L'excédent sera facturé à \$115.20 par heure pour les livraisons ou cueillettes du lundi au vendredi et \$168.60 par heure le samedi, dimanche ou jour férié
100.27 EXPOSITION/SALON OU FOIRE COMMERCIALE	\$3.95 par 100 lbs; minimum \$135.00; maximum \$345.00	
100.30 CARBURANT – SURCHARGE	0 - 9 999 lbs: tarif pour le chargement partiel (LTL) applicable 10 000 lbs et plus, 10 pieds de remorque ou plus: tarif pour le chargement entier (TL) applicable	Tarifs publiés le jeudi et qui entrent en vigueur le lundi suivant
100.33 INITIATIVE ENVIRONNEMENTALE	\$6.40 par semaine par adresse	
100.37 MANUTENTION	\$3.95 par 100 lbs; minimum \$125.00; maximum \$330.00	
100.38 LIVRAISON OU CUEILLETTE INTÉRIEURE OU À L'ÉTAGE	Le premier 100lbs: \$79.50; plus \$2.25 par 100 lbs additionnel; maximum \$325.00	
100.40 *ARTICLES DE LONGUEURS - POINTS DIRECT ET CERTAINS POINTS INTERLIGNES	Voir graphique à la fin du document	
100.42 MARCHANDISE VOLUMINEUSE	Marchandise en occupant 10 pieds ou plus de la remorque; le poids facturable sera calculé à 1 000 lb du pied linéaire d'espace utilisé au tarif applicable.	
100.43 MAIN-D'ŒUVRE	Semaine: \$72.35 par personne, par heure; minimum 4 heures Samedi: \$120.15 par personne, par heure; minimum 4 heures Dimanche et fériés: \$179.15 par personne, par heure; minimum 4 heures	
100.45 *AUCUNE CUEILLETTE	\$2.65 par km partant du dépôt le plus proche; minimum \$93.35 ; maximum \$454.80	
100.47 PRÉAVIS DE LIVRAISON	\$18.45 par envoi	
100.52 PAIEMENT À LA LIVRAISON	Le paiement à la livraison n'est pas accepté.	
100.54 RENDEZ-VOUS PRÉ-DÉTERMINÉ	\$114.95 par envoi	
100.55 *LIVRAISON À UNE ZONE RÉSIDENTIELLE	Le premier 100lbs: \$79.50; plus \$2.25 par 100 lbs additionnel; maximum \$325.00	
100.56 *SERVICE DE PROTECTION	15% des frais de transport, minimum \$50.00 par envoi	
100.58 *RÉEXPÉDITION DE MARCHANDISES	\$4.50 par 100 lbs; minimum \$93.35	
100.61 *DEUXIÈME LIVRAISON	\$4.50 par 100 lbs; minimum \$93.35	
100.63 CHARGE MINIMUM POUR CUEILLETTE À ENVOI UNIQUE	Minimum absolu: \$119.05 par envoi	
100.64 *DÉPLACEMENT DE REMORQUE	\$75.00 par déplacement	
100.65 TRI ET SÉPARATION	\$9.05 par 100 lbs; minimum \$93.35	
100.67 ENTREPÔSAGE	\$1.65 par 100 lbs; minimum \$35.00 par connaissance; 24 heures gratuites	
100.68 *HAYON ÉLÉVATEUR	\$3.10 par 100 lbs; minimum \$75.00; maximum \$250.00 Régions éloignées: \$6.72 par 100 lbs; minimum \$125.00; maximum \$450.00	
100.72 FRAIS DE DÉCHARGEMENT	Tout frais encouru sera rajouté à la facture.	
100.73 *CUEILLETTE ET LIVRAISON FIN DE SEMAINE ET FÉRIÉS	Samedi: \$475.00 par envoi Dimanche: \$549.50 par envoi Retenu pour cueillette le samedi: \$108.50 par envoi	
100.75 ABSENCE DU POIDS DECLARÉ OU DES DIMENSIONS	Poids minimal facturé de 1110lbs par pièce et ce, au taux applicable	
100.81 *CUEILLETTE ET LIVRAISON AUX SITES AVEC ACCÈS LIMITÉS	\$3.95 par 100 lbs; minimum \$95.00; maximum \$335.00	

Ces frais sont sujet à changement sans préavis. * Liste des frais accessoires sujets au carburant. Dernière mise à jour: Décembre 2025. Entrée en vigueur: 1 Janvier 2026

AVIS IMPORTANT

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

Tarif 100 – Termes et Conditions Fret

# article		
100.01	PAIEMENTS PAR CARTE DE CRÉDIT	2.5% du montant de la facture lorsque le mode de paiement est autre que par chèque ou dépôt direct. Les frais pour paiements par carte de crédit seront équivalents à un supplément d'un montant de deux et demi pour cent (2,5 %) calculé sur le montant total des transactions de tous les services facturés (y compris les taxes applicables). Ce frais sera applicable aux entreprises-clients seulement (c.-à-d. à des clients d'affaires qui ne sont pas des particuliers effectuant des transactions à des fins personnelles ou domestiques) qui utilisent une carte de crédit pour acquitter leurs factures émises par GLS Canada. Toutefois, les autres méthodes de paiement offertes par GLS Canada (y compris les paiements par transfert électronique) ne seront pas assujetties à ce frais de commodité. Les frais de commodité représentent le coût associé au traitement des paiements par carte de crédit par GLS Canada, y compris les frais facturés par les réseaux de cartes de crédit (p. ex., Visa, Mastercard) et ceux chargés par nos fournisseurs de services de paiement.
100.02	CLAUSE DE CONFIDENTIALITÉ	Sauf indication contraire mentionnée explicitement jusqu'ici, les «informations confidentielles» désignent toutes les informations non publiques, confidentielles ou exclusives divulguées par GLS Canada à l'autre partie (la «Partie réceptrice»), à ses sociétés affiliées, ou à l'une de ces entités, administrateurs, dirigeants, employés, mandataires, contractants, consultants, avocats, conseillers ou représentants (collectivement dénommés «représentants») de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement. La partie destinataire et ses représentants doivent à tout moment se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables à la réception, à la conservation et à l'utilisation d'informations confidentielles, y compris, sans toutefois s'y limiter, aux lois sur le contrôle des exportations et toutes les lois relatives à la confidentialité des informations personnelles.
100.03	TAUX OBTENUS PAR SOUMISSION	Les taux obtenus lors d'une soumission propre à une expédition sont valables pour une période de 7 jours à compter de la date d'émission.
100.05	*CUEILLETTE ET LIVRAISON HORS DES HEURES NORMALES	\$495.00 par envoi Ces frais s'appliquent pour les cueillettes et les livraisons effectués entre 18h00 et 5h59, lorsque le rendez-vous est scellé par GLS Canada.
100.05.1	*CUEILLETTE ET LIVRAISON PRÉSCÉDULEES HORS DES HEURES NORMALES	\$495.00 par envoi Ces frais s'appliquent pour les cueillettes et les livraisons effectués entre 17h00 et 7h59, lorsque le rendez-vous est scellé par l'expéditeur, le consignataire ou une tierce partie.
100.06	CONNAISSEMENT	Un connaissance doit, en tout temps, être émis pour chaque envoi et ne doit pas comporter plus d'un destinataire ni plus d'une destination en une même journée en provenance d'un même expéditeur. Il constate le contrat de transport routier entre le transporteur et l'expéditeur et les conditions du tarif 100 sont réputé faire partie du dit contrat de transport routier. Les caractéristiques de la marchandise, telles que le poids, les dimensions, etc., doivent figurer clairement sur le connaissance. Maximum d'une charge complète par connaissance. Le connaissance remis au chauffeur GLS Canada au moment de l'expédition est considéré comme étant le contrat de transport. Aucun fax/courriel acheminé à GLS Canada avant ou après le ramassage sera considéré. Tous les frais engagés par GLS Canada en lien avec une erreur dans le connaissance (BOL) seront imputés à la facture de l'expédition.
100.07	EXPÉDITION ANONYME (BLIND SHIPMENT)	\$196.35 par envoi Lorsque l'expéditeur ou le destinataire ignore l'identité de l'autre, l'envoi est considéré comme une expédition anonyme. Dans ce cas, le bon de livraison donne l'information du payeur comme étant celle de l'expéditeur. GLS Canada refuse d'accepter des expéditions anonymes hors du Canada.
	ENVOIS SOUS DOUANES	\$2.12 par 100 lbs; minimum \$37.07 Applicable lorsqu'une expédition traverse la frontière et n'est pas relâchée par l'agence des services frontaliers du Canada. Des frais d'entreposages pourraient également s'appliquer. Les frais sont calculés basé sur le poids facturable.
100.08	CHANGEMENT DE MODALITÉS DE PAIEMENT	\$33.00 par connaissance Ces frais s'appliquent en cas de changement dans le connaissance concernant les modalités de paiement ou tous autres changement (ex : de "prépayé" à "à percevoir", expéditeur, destinataire, description ou nombre de pièces, numéro de soumission manquant).
100.09	CHANGEMENT DE SERVICE	\$49.75 par expédition Ces frais seront ajoutés suite à une demande de révision du client d'une commande initiale. Colis vers fret et vice-versa.
	CHAINE DE CONTRÔLE	\$2.12 par 100 lbs; minimum \$37.07 Le service de chaîne de contrôle peut être utilisé pour assurer le transport de certains médicaments contrôlés au Canada. Lorsque les envois CDC circulent dans le système de distribution et de tri de GLS Canada, les employés autorisés de GLS Canada signent le connaissance CDC à chaque étape du système. Seuls les clients pré-autorisés peuvent envoyer des envois CDC. De plus, les expéditeurs doivent identifier les envois CDC à GLS Canada avant qu'ils ne soient remis à GLS Canada. Un connaissance CDC affichant une description complète du contenu de l'envoi et un identifiant de service CDC doit être apposé sur l'envoi par l'expéditeur. Le service CDC n'est pas disponible avec le service du samedi ni pour les points de livraison jugés éloignés par GLS Canada, où ces points ne sont pas desservis directement par GLS Canada.

AVIS IMPORTANT

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

Tarif 100 – Termes et Conditions Fret**100.10 RÉCLAMATION**

Le client doit déposer un avis de réclamation dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date de livraison, ou dans les cas de non livraison, dans un délai de 9 mois suivant la date d'expédition. La présentation de la réclamation finale accompagnée d'une preuve de paiement des frais de transport doit être soumise au transporteur dans un délai de neuf mois suivant la date de l'expédition.

**PRODUITS D'EXCEPTION ACCEPTÉS
AVEC CONTRAT**

Les articles suivants seront acceptés à travers le réseau GLS Canada en vertu d'un accord contractuel ou d'un consentement écrit autorisant l'achat des articles. Ces articles sont transportés aux risques et périls de l'expéditeur. GLS Canada décline toute responsabilité en cas de retard de transit, de perte ou de détérioration de l'un des objets énumérés ci-dessous, même si une valeur déclarée est indiquée sur le connaissment. Cette liste n'est pas exhaustive et est sujette à modification sans préavis.

- Alcool
- Verre, céramique, cristal, poteries et tout autre matériel fragile
- Produit d'origine animale incluant la viande, volaille, poisson et fourrures
- Plantes vivantes ou fleurs coupées
- Produits de collection, antiquités et œuvres d'arts authentiques
- Bijoux et métaux précieux
- Articles périssables et produits alimentaires
- Tabac et cigarettes électroniques
- Substances biologiques de catégorie B et spécimens humains ou animaux exemptés
- Produits de confiserie, tels que les croustilles sous toutes leurs formes; chocolat sous toute forme; pâtisseries et produits de boulangerie sous toutes leurs formes
- Armes à feu réglementées pour le transport
- Appareils électroniques et téléviseurs
- Marchandises dangereuses
- Marijuana / Cannabis à des fins médicales, tel que défini dans le Règlement canadien sur l'accès au cannabis à des fins médicales (DORS / 2016-230)
- Répliques ou explosifs inertes ou des armes qui ressemblent à des explosifs ou des armes réels
- Articles personnels, remis à neuf ou utilisés (100.53 Effets Personnels)
- Envois insuffisamment emballés pour le transport
- Granite
- Portes de garage

**100.11 DÉCHARGEMENT PAR LE
CONSIGNATAIRE**

Le transporteur déposera les remorques ou les véhicules à l'établissement du consignataire afin que celui-ci puisse procéder au déchargement. Toute divergence concernant les cargaisons avec DÉCHARGEMENT PAR LE CONSIGNATAIRE sera traitée de la façon suivante, à moins qu'une entente écrite signée le prévoit autrement:

- Le transporteur accepte de laisser les remorques ou les véhicules à l'établissement du consignataire afin que le celui-ci puisse procéder au déchargement complet.
- Le consignataire convient de ne pas utiliser l'équipement du transporteur pour une utilisation autre que celle expressément indiquée dans les présentes. À la réception de la remorque, celle-ci et son contenu deviennent la responsabilité du consignataire, qui prendra les précautions nécessaires pour protéger l'équipement et son contenu contre le vol, les dommages et d'autres risques.
- Si le consignataire n'avise le centre de service local du transporteur que la remorque est déchargée et prête pour le ramassage, le consignataire sera soumis aux règles de détention et des frais de retard s'appliqueront.
- Le consignataire accepte la responsabilité de tout dommage causé à l'équipement ainsi que la responsabilité liée à la perte de celui-ci, exception faite de l'usure normale et des cas de force majeure. Le consignataire remboursera rapidement au transporteur les coûts de réparation ou de remplacement de l'équipement endommagé ou perdu.
- Le transporteur ne sera pas tenu responsable des articles non dénombrables ramassés et livrés sur palette, sous film plastique rétractable intact, non plus que des envois chargés et dénombrés par l'expéditeur et qui sont correctement portés à la connaissance de l'expéditeur au premier déchargement.
- Les expéditions remises au consignataire pour être déchargées à leur convenance doivent être sécurisées par le destinataire de manière à être protégées contre le vol. Le transporteur ne sera pas tenu responsable des marchandises volées lorsqu'elles sont en possession du consignataire.

**100.12 LIVRAISON SUR UN CHANTIER
DE CONSTRUCTION**

\$3.95 par 100 lbs; minimum \$125.00; maximum \$330.00

Un chantier de construction est défini comme un lieu de construction ou de rénovation en cours, par un ou plusieurs entrepreneurs.
Les frais seront calculés basé sur le poids facturable.

**100.13 EXPÉDITION
TRANSFRONTALIÈRE**

\$2.12 par 100 lbs; minimum \$37.07

Frais de service pour les envois franchissant la frontière Canada-États-Unis. Veuillez prendre note que le client est responsable de retenir les services de son propre courtier en douane. GLS Canada ne peut être tenu responsable des retards causés par le manque de documents douaniers ou des informations nécessaires. Si l'expédition est retardée, l'envoi sera assujetti aux frais d'entreposage décrits dans le présent document. Les frais seront calculés basé sur le poids facturable.

100.14 TRANSBORDEMENT

\$3.56 par 100 lbs; minimum \$31.80; maximum \$274.95

Frais perçus lorsqu'un client livre de la marchandise sur un quai de GLS Canada pour manutention et/ou entreposage, en vue d'une cueillette par un autre transporteur. Des frais d'entreposage peuvent aussi s'appliquer le cas échéant. Les frais seront calculés basé sur le poids facturable.

100.15 DEVISE

Sauf indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens. Advenant le cas où, pour les besoins de la facturation, les montants doivent être exprimés en dollars américains, le taux de change en vigueur au moment de l'expédition sera appliqué.

AVIS IMPORTANT

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

Tarif 100 – Termes et Conditions Fret

100.16	*Matières dangereuses	7.0% des frais de transport; minimum \$35.00; maximum \$95.00 Les expéditions acheminés en vertu de la loi sur le transport des matières dangereuses (TMD) seront assujetties au frais susmentionnés. Les frais seront calculés basé sur le poids facturable.
100.17	*Livraison à un centre de distribution	\$250.00 par envoi Ces frais s'appliquent lorsqu'un envoi est ramassé ou expédié à un centre de distribution. Ces endroits incluent, sans toutefois s'y limiter: <ul style="list-style-type: none">• AMAZON 3471 MCNICOLL AVE SCARBOROUGH ON• AMAZON COM YYZ7 12780 COLERAINE BOLTON ON• AMAZON 5225 BOUNDY ROAD NAVAN ON• AMAZON 3000 LOUIS A AMOS LACHINE QC• AMAZON 900 PASSMORE SCARBOROUGH ON• AMAZON 6351 STEELES AVE EAST SCARBOROUGH ON• AMAZON 5799 DEL AEROPORT LONGUEUIL QC• AMAZON 12724 COLERAINE DR BOLTON ON• AMAZON 2750 PEDDIE RD MILTON ON• AMAZON 6363 MILLCREEK MISSISSAUGA ON• AMAZON 7995 WINSTON CHURCHILL BLVD BRAMPTON ON• AMAZON 8050 HERITAGE RD BRAMPTON ON• AMAZON 9501 HIGHWAY 50 WOODBRIDGE ON• COSTCO DISTRIBUTION CENTER 100 DRIVE LINE WOODBRIDGE ON• COSTCO VARENNE, 3200 CHEMIN DE LA BARONNIE, VARENNE QC• HARMONY LOGISTICS / LOBLAWS CIE, 1400 CHURCH STREET, PICKERING ON• LOBLAW OTTAWA, 2625 SHEFFIELD ROAD, OTTAWA ON• MCKESSON CANADA, 211 NORTH MURRAY STREET, TRENTON ON• SOBEY'S QUEBEC INC, 1101 BOUL. DE LA PINIERE, TERREBONNE QC• SOBEY'S WAREHOUSE, 8265 HUNTINGTON ROAD, WOODBRIDGE ON• WAL MART 6093, 2401 SCM WAY, CORNWALL ON• WALMART, 6800 MARITZ DRIVE, MISSISSAUGA ON
100.18	VALEUR DÉCLARÉE	5% sur l'excédent de \$2.00/lbs - Minimum \$10.50 par envoi Tous les tarifs et les frais sont basés sur un passif n'excédant pas 2.00\$ par livre (poids réel), à moins qu'une valeur supérieure ne soit déclarée par l'expéditeur. Lorsque le connaissment indique que l'expéditeur exige du transporteur qu'il accepte un passif jusqu'à une valeur déclarée, une surtaxe de 5% de la valeur totale déclarée dépassant 2.00\$ par livre sera évaluée, sous réserve d'un minimum de 10.50\$ par envoi. Les envois d'une valeur supérieure à 2500\$ ne seront acceptées que si le client a obtenu l'approbation écrite d'un membre autorisé de l'équipe GLS Canada. Un numéro d'approbation spécial sera émis et doit être visible sur le connaissment. Si un envoi est accepté par inadvertance, la responsabilité maximale sera de 2,00\$/lb. Disponible en service prépayé uniquement. GLS Canada se réserve le droit de refuser tout envoi dont la valeur déclarée est supérieure à 10,00 \$/lb. Il est entendu que, la surcharge déclarée ne constitue pas une assurance, mais une augmentation de la limitation de la responsabilité de GLS Canada. Les envois contenant des articles interdits ou des articles acceptés par dérogation et acceptés par inadvertance par GLS Canada voyageront aux risques et périls de l'expéditeur, sans valeur. GLS Canada n'acceptera aucune responsabilité pour les coûts ou pénalités résultant de retards de livraison ou de rendez-vous manqués. Frais de valeur déclarée = (valeur déclarée - [2 x poids réel]) x 0.05
	EXPÉDITIONS NÉCESSITANT UNE REMORQUE PLATEFORME	Facturé à 1000lbs le pieds linéaire utilisé par expédition. Le service est sujet à la disponibilité opérationnelle.
	REMORQUE PLATEFORME - CUEILLETTE OU LIVRAISON SEULEMENT	\$79.50 par cueillette ou livraison Cette surcharge s'applique lorsqu'une remorque plateforme est requise que pour la cueillette ou la livraison d'une expédition. Le service est sujet à la disponibilité opérationnelle
100.19	DENSITÉ – RÈGLE DE CALCUL	Tout envoi occupant moins de 10 pieds de l'espace de la remorque fera l'objet d'un supplément équivalent à 10.4 livres par pied cube Le poids volumétrique est calculé comme suit: longueur (pouces) x largeur (pouces) x hauteur (pouces) divisé par 1728 x 10.4 . Si ce total est supérieur au poids réel de l'envoi, le poids volumétrique servira au calcul des frais d'expédition. Les pièces individuelles ou palettes de 72 pouces et plus de hauteur seront considérées comme utilisant la hauteur totale de la remorque, soit 96 pouces. Les pièces individuelles ou palettes de 55 pouces et plus de largeur seront considérées comme utilisant la largeur totale de la remorque, soit 96 pouces. Les envois à destination ou en provenance de Terre-Neuve-et-Labrador seront assujettis à un minimum de 15 livres par pied cube au tarif applicable.
100.20	LIVRAISON AVEC RENDEZ-VOUS	\$40.00 par envoi Lorsqu'un envoi est présenté qui nécessite que le transporteur communique avec le destinataire afin de fixer une heure de livraison, le connaissment ou le bordreau d'expédition doit également faire l'objet d'une mention indiquant au transporteur qu'il doit fixer un moment précis pour la livraison. Les livraisons nécessitant un rendez-vous seront programmées en conséquence et tout sera mis en oeuvre pour arriver à l'heure prévue dans un délai de 30 minutes avant ou après l'heure indiquée. Si la livraison à l'heure de rendez-vous est impossible, les frais supplémentaires ne sont pas annulés, y compris les frais de rendez-vous applicables. Les frais d'attente / de retard ou autres services et frais à valeur ajoutée, seront évalués selon les besoins.

AVIS IMPORTANT

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

Tarif 100 – Termes et Conditions Fret

100.21	LIVRAISON DANS UNE PLAGE HORAIRE	\$40.00 par envoi Lorsqu'un envoi est présenté et qui oblige le transporteur à livrer dans un délai de livraison déterminé de plus de 2 heures, mais pas plus de 4 heures.
100.22	DÉTENTION SANS UNITÉ MOTRICE	\$125.00 par jour par remorque sans unité motrice; 24 heures gratuites Protéger contre le gel : \$225.00 par jour par remorque sans unité motrice Selon la disponibilité de l'équipement, le transporteur laissera la remorque prête pour le déchargement/chargement, chez le consignataire selon les conditions suivantes : les remorques sans unité motrice se verront allouer 24 heures de temps sans frais pour le chargement/déchargement, pour chaque remorque. La période de 24heures sans frais débutera dès l'arrivée de la remorque, mais elle ne peut débuter un samedi, un dimanche ou un jour férié. Les samedis, dimanches et jours fériés ne sont pas considérés dans l'établissement de la période de temps gratuit, mais seront comptés dans le calcul du tarif final, une fois la période sans frais écoulée.
100.23	*TEMPS D'ATTENTE ("WAITING TIME") (CUEILLETTE OU LIVRAISON)	Poids facturable: 0 - 2500 lb 0.25 h 2501 - 10 000 lb 0.50 h 10 001 - 20 000 lb 0.75 h 20 001 - 99 999 lb 1.00 h L'excédent sera facturé à \$115.20 par heure pour les livraisons ou cueillettes du lundi au vendredi et \$168.60 par heure le samedi, dimanche ou jour férié L'excédent sera facturé à \$160.20 par heure au nord d'Edmonton du lundi au vendredi Cette règle est valable uniquement si les véhicules sont retardés ou détenus sur les lieux de cueillette ou de livraison pour un délai de livraison supérieur à celui permis tel qu'indiqué ci-dessus. Le frais s'applique uniquement sur le service direct. Sur les points interlignes, GLS Canada réserve le droit d'appliquer un montant supplémentaire variable selon l'origine ou la destination.
100.24	TEMPS D'ATTENTE ("WAITING TIME") (CUEILLETTES PRÉVUES)	La surcharge pour détention avec unité motrice s'appliquera également aux rendez-vous prévus. Applicable dès 15 minutes de temps d'attente.
100.25	LIVRAISON REMISE AU LENDEMAIN (LAYOVER)	\$468.50 pour chauffeur seul \$720.25 pour équipe de deux chauffeurs Cette charge s'applique lorsqu'un chauffeur et une remorque sont retenus jusqu'au lendemain pour le chargement ou déchargement de remorque.
100.26	UTILISATION EXCLUSIVE	Frais pour chargement complet : minimum 53 000 lbs ou tarif (calculé à partir du poids réel) pour chargement complet publié. Ces frais s'appliquent lorsqu'un client exige que leur expédition voyage seule dans la remorque.
100.27	EXPOSITION / SALON OU FOIRE COMMERCIALE	\$3.95 par 100 lbs; minimum \$135.00; maximum \$345.00 À la demande de l'expéditeur ou du consignataire et lorsque les conditions d'exploitation du transporteur le permettent, des envois peuvent être faits à partir ou à destination de parcs d'attractions, d'expositions itinérantes, de fêtes, de foires, de salons ou de terrains d'expositions. Les frais seront calculés basé sur le poids facturable. *EXPLOSIFS Le premier 100lbs: \$67.50; plus \$2.25 par 100 lbs additionnel; maximum \$245.00 Après 2000 kg ou 4409 lb, le tarif de chargement complet s'applique à 53 000 lb et doit être soumis par le département des tarifs. Veuillez noter que les frais pour marchandises dangereuses sont toujours applicables. Les frais seront calculés basé sur le poids facturable.
100.28	EMBALLAGE	Les expéditions de boîtes en vrac doivent être remis à GLS Canada sur une palette ou autre support qui peut être manipulé avec un chariot élévateur ou un transpalette.
100.28.1	PALETTE NON-EMPILABLES	Toutes palettes non-empilables de moins de 48 po en hauteur seront considérées comme ayant une hauteur minimale de 48 po. Toutes palettes non-empilables de plus de 48 po en hauteur seront considérées comme ayant une hauteur minimale de 96 po.
100.29	SUPPLÉMENT DE TRAVERSIER (NL)	10.0% Surcharge applicable sur les frais de transport; maximum \$350.25 Cette charge s'applique sur toutes expéditions provenant de ou sortant de Terre-Neuve.
100.30	CARBURANT – SURCHARGE	0 - 9 999 lbs: tarif pour le chargement partiel (LTL) applicable 10 000 lbs et plus, 10 pieds de remorque ou plus: tarif pour le chargement entier (TL) applicable Les tarifs publiés chaque jeudi entrent en vigueur le lundi suivant. Les tarifs et certains services à valeur ajoutée sont assujettis à la surcharge de carburant en vigueur à la date de l'envoi. Ces services à valeur ajoutée incluent notamment: Région éloignée Frais de distribution Conservation de la marchandise Redirection de la marchandise Véhicules fournis mais non-utilisés Capacité de chargement – charge minimum Marchandise volumineuse Deuxième livraison Détention avec unité motrice Hayon élévateur, etc. Une liste complète des services à valeur ajoutés sujet au carburant est disponible sur demande.

AVIS IMPORTANT

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

Tarif 100 – Termes et Conditions Fret

100.31	DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT	\$0.36 par page, Minimum \$8.55 Ces frais s'appliquent lorsque des documents papier doivent être accompagnés avec la facture du client (ex: connaissance, preuve de livraison). Une exemption s'applique lorsqu'il y a une problématique de service connue ou une réclamation en attente
100.32	PREUVE DE LIVRAISON	Pas de frais pour les formats électroniques; \$25.00 par document pour exemplaires papier Ces frais s'appliquent lorsque des copies papier sont demandées par le client (ex.: connaissance, preuve de livraison).
100.33	FACTURE PAPIER	\$6.40 par semaine par adresse Ces frais s'appliquent pour chaque facture papier fournie à un client au lieu ou en plus d'une facture électronique.
100.34	RAPPORT PERSONNALISÉ	\$82.25 / heure Tout client demandant un rapport personnalisé encourra des frais facturables à l'heure. Le client doit reconnaître et accepter les frais estimé par GLS Canada avant la production du rapport.
100.35	FRAIS CONGESTION ROUTIÈRE MONTRÉAL ET TORONTO	\$114.45 par cueillette ou livraison dans la région métropolitaine de Montréal ou Toronto applicable uniquement aux circonstances extraordinaires telles que considérées par GLS Canada. La grande région de Montréal est définie comme incluant tout code postal commençant par H, sauf le H7. La grande région de Toronto est définie comme incluant tout code postal commençant par M, ainsi que les codes postaux commençant par L4K ou L6A.
100.37	MANUTENTION	\$3.95 par 100 lbs; minimum \$125.00; maximum \$330.00 Les frais de manutention seront applicables lorsque le chauffeur doit défaire une palette pour rentrer les pièces une à la fois, trier ou placer la marchandise à un endroit spécifique (i.e sur une tablette) à l'intérieur de l'entrepôt. Les frais seront calculés basé sur le poids facturable.
100.38	LIVRAISON OU CUEILLETTE INTÉRIEURE OU À L'ÉTAGE	Le premier 100lbs: \$79.50; plus \$2.25 par 100 lbs additionnel; maximum \$325.00 Ces frais s'appliquent pour toute livraison ou cueillette devant être effectuée à un étage autre que le rez-de-chaussée ou si le chauffeur doit franchir une distance de 60 pieds ou plus à partir à partir du véhicule de livraison. Les frais sont calculés comme tels: (Poids facturé - 100 lb) / 100 * cwt + minimum. Les frais seront calculés basé sur le poids facturable.
100.39	TRANSPORT INTERLIGNE ET SOUS-TRAITANCE	GLS Canada se réserve le droit de recourir à un transporteur interligne ou à la sous-traitance pour répondre aux exigences de service de ses clients.
100.40	*ARTICLES DE LONGUEURS - POINTS DIRECT ET CERTAINS POINTS INTERLIGNES (voir graphique en annexe)	Longueur entre 10 pieds et 15.99 pieds: \$115.00 par envoi Longueur entre 16 pieds et 19.99 pieds: \$181.75 par envoi Longueur de 20 pieds ou plus: \$262.75 par envoi
100.40.1	*ARTICLES DE LONGUEURS (NORD DE L'ONTARIO, COTE-NORD, BASSE-COTE-NORD, CHIBOUGAMAU QC ET AUTRES DESTINATIONS INTERLIGNES)	Toute expédition contenant plus d'une pièce de 10 pieds ou plus de longueur, ou un seul article de plus de 10 pieds, mais dont la largeur ou la hauteur dépasse 12 pouces, sera sujet à un poids facturable minimum de 180lbs/pied.
100.41.1	*MANUTENTION D'ARTICLES DE LONGUEURS (NORD DE L'ONTARIO, COTE-NORD, BASSE-COTE-NORD, CHIBOUGAMAU QC ET AUTRES DESTINATIONS INTERLIGNES)	\$126.85 par envoi Ces frais s'appliqueront pour tout envoi contenant seulement un article de 10 pieds ou plus de longueur qui a une largeur ou une hauteur de 12 pouces ou moins. GLS se réserve le droit de facturer des frais plus élevés basé sur l'origine ou la destination de la marchandise.
	RESPONSABILITÉ	GLS Canada n'est pas tenu responsable, pour tout dommage spécial, indirect, accessoire, consécutif ou punitif, y compris mais sans s'y limiter, la perte de revenus, bénéfices, intérêts, utilité ou perte de valeurs encourus par l'expéditeur, le destinataire ou un tiers (ou toute autre personne ou société) en raison des actes ou omissions de GLS Canada (ou de ses agents ou sous-traitants indépendants) y compris, mais sans s'y limiter, la négligence grave causant des dommages, défaut de livraison, perte ou vol ou dommage de l'envoi, ou retard ou retard d'expédition. Si un expéditeur, un réceptionnaire ou un tiers a un colis extrêmement urgent dont la perte ou le retard peut entraîner des dommages consécutifs, l'expéditeur doit communiquer avec son propre agent ou courtier d'assurance pour s'assurer contre ces risques, GLS Canada n'assume pas ces responsabilités. GLS Canada ne fournit pas et ne prend pas de telles assurances.

AVIS IMPORTANT

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

Tarif 100 – Termes et Conditions Fret**LIMITATIONS DE LA RESPONSABILITÉ EN CAS DE PERTE OU DE DOMMAGE**

GLS Canada assurera la responsabilité des pertes confirmées lorsqu'une intention de réclamation est déposée dans les 9 mois suivants la date d'expédition et pour dommages lorsqu'une intention de réclamation est déposée dans les 60 jours suivants la date d'expédition. Le règlement de la réclamation est soumis aux conditions générales de transport de GLS Canada. Si aucune valeur déclarée n'est indiquée sur le connaisssement rempli et signé, la responsabilité maximale de GLS Canada sera la moins élevée des sommes suivantes : (1) 4.41\$ le kg (2,00\$ la lb) par envoi; (2) la valeur de la facture à l'origine des articles qui ont été perdus ou endommagés. La facture de l'envoi doit être payée en entier avant de déposer une réclamation. Il est dans l'intérêt du client de déposer une demande d'indemnisation immédiatement après que le dommage a été signalé à la livraison. Avec photos à l'appui. GLS Canada peut décider d'inspecter les dommages avant d'approuver une réclamation, c'est pourquoi il est de la responsabilité du client de retenir les marchandises endommagées dans l'état dans lesquelles elles ont été livrées jusqu'à preuve du contraire.

100.42 MARCHANDISE VOLUMINEUSE

Lorsque la marchandise occupe 10 pieds ou plus de la remorque (ou qu'elle est emballée de telle sorte qu'aucune autre marchandise ne puisse être empilée par-dessus, ni d'un côté ni de l'autre), le poids facturable sera calculé à 1 000 lb par pied linéaire d'espace utilisé au tarif applicable. Les envois excédant 48 pouces de hauteur, qui à cause de la forme ou de la nature de la marchandise empêchent le chargement de marchandises au-dessus, en dessous ou ailleurs, seront cubés à la hauteur totale de la remorque (96 pouces minimum). Les envois divisés à cet effet pour empêcher l'application du pied linéaire, et expédié le même jour du même expéditeur au même destinataire sera considéré comme un seul envoi, à la discréction du transporteur. Sur les points non-directs, le calcul de pied linéaire peut se faire sans double plancher. Les délais de transits réguliers ne s'appliquent pas sur les expéditions occupant 10 pieds de remorque et plus. GLS Canada réserve le droit de refuser certaines expéditions volumineuses si la capacité ne le permet pas.

100.43 MAIN-D'ŒUVRE

**Semaine: \$72.35 par personne, par heure; minimum 4 heures
Samedi: \$120.15 par personne, par heure; minimum 4 heures
Dimanche et fériés: \$179.15 par personne, par heure; minimum 4 heures**

Sur demande, le transporteur fournira une main-d'œuvre supplémentaire pour le chargement ou le déchargement. À chaque endroit où de la main-d'œuvre supplémentaire est utilisée, les frais indiqués seront appliqués. Le temps doit être calculé à partir du moment où la personne quitte la succursale du transporteur jusqu'à ce qu'elle revienne à la succursale. Ces frais s'ajouteront à tous les autres frais. La main-d'œuvre supplémentaire ne sera pas fournie à moins d'une demande.

100.44 TRANSFERT DE MARCHANDISE

\$167.50 par heure; minimum \$381.00

Pour tout envoi nécessitant un transfert d'une remorque à une autre pour la cueillette ou à l'expédition.

***CUEILLETTE OU LIVRAISON DANS UN CENTRE D'ACHAT**

Le premier 100lbs: \$79.50; plus \$2.25 par 100 lbs additionnel; maximum \$325.00

Une surcharge s'appliquera pour les livraisons aux centres d'achats. Un centre d'achat se définit comme un endroit dans lequel les clients se déplacent à l'intérieur pour passer d'un magasin à l'autre. Les frais sont calculés comme tels: (Poids facturé - 100 lb) / 100 * cwt + minimum. Les frais seront calculés basé sur le poids facturable.

100.45 *AUCUNE CUEILLETTE /DEMANDE DE TRANSPORT NON-UTILISÉ

\$2.65 par km partant du dépôt le plus proche; minimum \$93.35 ; maximum \$454.80

Ces frais s'appliquent lorsque GLS Canada a tenté de faire la cueillette et qu'une des situations suivantes s'est produite:

- Le expéditeur demande une cueillette à un autre moment;
- Aucune réponse sur le lieu de ramassage
- Le destinataire ou l'expéditeur demande une cueillette à une autre adresse dans la zone de service de la succursale et qui est différente de la demande initiale;
- Accès limité pour le chargement au moment de la cueillette.
- Aucune demande d'annulation d'expédition 8 heures avant le ramassage.

100.46 PÉNALITÉS – NON-CONFORMITÉ

GLS Canada n'acceptera aucune responsabilité pour les coûts et/ou pénalités résultant de retards de cueillettes, de livraisons ou de rendez-vous manqués.

100.47 PRÉAVIS DE LIVRAISON

\$18.45 par envoi

Ces frais s'appliquent lorsqu'une demande sur le connaisssement demande au transporteur de communiquer avec le consignataire. Ces frais s'appliquent également lorsque la demande provient du consignataire. Si, lors de cet appel, une heure précise de livraison est confirmé avec le consignataire, seuls les frais de livraisons sur rendez-vous seront facturés.

S'il est clairement inscrit "Appeler avant la livraison" ou "Appeler pour un rendez-vous" ou que le connaisssement contient un libellé similaire indiquant "appeler", les terminaux retiendront le fret sur leur quai jusqu'à ce que le contact soit fait et qu'une confirmation est acceptée entre les deux parties.

Si un connaisssement est clairement adressé à destination d'une résidence privée, ou est indiqué comme étant une "Livraison à une résidence privée", les terminaux retiendront le fret sur leur quai jusqu'à ce qu'ils aient rejoint le destinataire pour confirmer la livraison.

Un connaisssement indiquant un numéro de téléphone et/ou un nom de contact ne sera pas considéré comme une demande d'appeler avant la livraison. Ceci sera simplement considéré comme une information supplémentaire. Les tentatives infructueuses de livraison de ce fret seront considérées comme des tentatives valables et une nouvelle livraison et une surcharge sera appliquée.

Si les tentatives pour joindre le destinataire échouent, le transporteur informera le payeur et des frais d'entreposage pourront s'appliquer.

AVIS IMPORTANT

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

Tarif 100 – Termes et Conditions Fret

100.48	*ROUTE RURALE - HORS ROUTE	\$3.25 par 100 lbs; minimum \$135.00; maximum \$395.00 le kilometrage de retour jusqu'à la ville la plus proche sera facturé à \$3.00/km additionnel Un supplément peut s'appliquer lorsqu'une cueillette et/ou une livraison ont lieu sur une route rurale. Les frais seront calculés basé sur le poids facturable.
100.49	*RÉGION ÉLOIGNÉE	\$110.04 par 100 lbs; minimum \$425.55 Un supplément peut s'appliquer lorsqu'une cueillette et/ou une livraison s'effectue dans une région éloignée. Les frais seront calculés basé sur le poids facturable. Ces emplacements incluent, mais ne sont pas limités à: <ul style="list-style-type: none"> • Akwesasne, QC, H0M1A0 • Arnstein, ON P0H1A0 • Beaulac-Garthby, QC G0Y1B0 • Calstock, ON P0L1B0 • Campement Uauetashtan, KM91, Route 385, Forrestville, QC G0T1E0 • Centrale Bersimis Route 385, QC G0T1E0 • Commanda, ON P0H1J0 • Constance Lake ON, P0L1B0 • Dokis First Nation, ON P0M2N1 • Gowganda, ON P0J1J0 • Heron Bay, ON P0T1R0 • Howe Island (Gananoque Ont) K7G2V6 • Lac-du-Cerf, QC J0W1S0 • Lac-Simon, QC, JOY3M0 • Loring, ON P0H1S0 • Mine Casa Berardi, Villebois, QC, J0Z3V0 • Mobert, ON P0M2J0 • Montreal River Harbour, ON P0S1H0 • Moose Factory ON, P0L1W0 • Moosonee ON, P0L1Y0 • Port Loring, ON P0H1Y0 • Restoule, ON P0H2R0 • Saints-Martyrs-Canadiens, QC G0Y1B0 • Shining Tree, ON P0M2X0 • Site Eolien, Escuminac, QC, G0C1N0 • Ste-Irene-De-Matapedia, QC, G0J2P0 • Stella, ON K0H 2S0 • Suncor Site (Fort McMurray AB) T9H • White River, ON P0M3G0
	ST-URBAIN KM 35 ROUTE 381	\$124.60 par envoi Ces frais s'appliquent en plus des frais de transport pour toute cueillette ou livraison à <ul style="list-style-type: none"> • KM35 Route 381, SAINT-URBAIN-DE-CHARLEVOIX, QC, G0A4K0
	CHANTIER LA ROMAINE SM3	\$108.95 par envoi Ces frais s'appliquent en plus des frais de transport pour toute cueillette ou livraison à <ul style="list-style-type: none"> • CHANTIER LA ROMAINE SM3 , HAVRE SAINT-PIERRE, QC, G0G1P0
	DOMAINE SAGARD	\$132.20 par envoi Ces frais s'appliquent en plus des frais de transport pour toute cueillette ou livraison à <ul style="list-style-type: none"> • DOMAINE SAGARD, ROUTE 170, PETIT-SAGUENAY, QC, G0V1N0
	CHANTIER ÉOLIEN L'ASCENSION-DE-PATAPEDIA	\$233.25 par envoi Ces frais s'appliquent en plus des frais de transport pour toute cueillette ou livraison à <ul style="list-style-type: none"> • 50 km SUR ROUTE FORESTIÈRE, L'ASCENSION-DE-PATAPEDIA, QC, G0J1R0
	CHANTIER ÉOLIEN SAINT-MEDARD	\$310.90 par envoi Ces frais s'appliquent en plus des frais de transport pour toute cueillette ou livraison à <ul style="list-style-type: none"> • KM 17 NORD DE L'ACCES SUR ROUTE FORESTIÈRE, SAINT-MENARD, QC, G0L3V0
	SUNCOR SITE FORT MCMURRAY AB	\$275.10 par envoi Ces frais s'appliquent en plus des frais de transport pour toute cueillette ou livraison à <ul style="list-style-type: none"> • SUNCOR SITE FORT MCMURRAY AB

***ZONES AU-DELÀ -
FRAIS ADDITIONNELS**

Lorsque les expéditions sont expédiées ou destinées aux zones éloignées tel que détermine par GLS Canada, des frais arbitraires associés à ces codes postaux et villes doivent être évalués. Ces additifs sont évalués en plus de tout autre frais de transport ou frais accessoire applicable. Ces frais seront indiqués comme un item distinct sur la facture de transport et ne seront pas assujettis aux rabais sur les factures, les remises incitatrices volumiques ou les ristournes

AVIS IMPORTANT

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

Tarif 100 – Termes et Conditions Fret

CONDITIONS D'EMBALLAGE ET DE DOMMAGES CACHÉS	<p>Les envois doivent être correctement emballés pour assurer un transport en toute sécurité dans un emballage approprié. Les emballages extérieurs doivent résister aux manipulations quotidiennes des succursales GLS Canada, notamment l'empilement, le transfert et la manœuvre avec des chariots élévateurs. Les envois emballés insuffisamment selon les normes de GLS Canada le seront aux risques de dommages ou de perte de l'expéditeur.</p> <p>GLS Canada est responsable des dommages résultant d'une mauvaise manipulation évidente pendant le transport. Les exemples incluent des embossages, des perforations ou des déchirures sur l'emballage extérieur. Les dommages doivent être signalés par le destinataire lors de la livraison avant la prise de possession du fret. Lorsque le destinataire signe le connaissance lors de la livraison, il confirme que l'envoie a été reçu dans des conditions acceptables. Les articles de dimensions non-standard dépassant les palettes, non-protégés et non-emballés adéquatement sont considérés comme insuffisants et donc au risque de perte ou de dommages de l'expéditeur. Tout dommage dissimulé, défini comme un dommage au contenu du colis, sans indication de dommage pour l'emballage extérieur, constituera une indication d'un emballage inadéquat et engagera donc la responsabilité de l'expéditeur.</p>
100.50 RÉCUPÉRATION DE L'EMBALLAGE	<p>\$78.50 par envoi</p> <p>Sur demande du consignataire, le transporteur repartira avec l'emballage et/ou les palettes qui accompagnaient l'envoi. Ces frais s'appliquent également lorsque le client vient ramasser de la marchandise sur le quai de chargement du transporteur et y laisse les emballages et/ou les palettes.</p>
100.51 MODALITÉS DE PAIEMENT	<p>Les modalités de paiement sont net 28 jours. Pour tout solde impayé, GLS Canada appliquera un taux d'intérêt annuel de 30 %, soit un taux d'intérêt mensuel de 2,5 %. Le client peut contester tout montant facturé dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date de l'émission de la facture. Dans le cas où GLS Canada ne reçoit pas de contestation écrite dans les 90 jours, le client renonce à son droit de contester la facture.</p>
100.52 PAIEMENT À LA LIVRAISON	<p>Le paiement à la livraison ne sont pas accepté (COD).</p>
100.53 EFFETS PERSONNELS	<p>Définis comme des envois destinés à un usage personnel plutôt qu'à une distribution, une entreprise, une maintenance, une vente au détail ou en gros. Les exemples comprennent des biens neufs ou usagés tels que vêtements, meubles, articles d'ameublement et autres articles que l'on trouve généralement dans une résidence. GLS Canada se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de dommage, même si la valeur déclarée est indiquée sur le connaissance.</p>
100.54 RENDEZ-VOUS PRÉ-DÉTERMINÉ	<p>\$114.95 par envoi</p> <p>Un supplément sera appliqué pour la coordination d'un envoi pour lequel un rendez-vous de livraison pré-déterminé est indiqué le connaissance. Le rendez-vous doit être demandé à GLS Canada au moins 24 heures avant l'heure de transit habituelle. Note: Le supplément de rendez-vous diffère des frais de cueillettes et/ou de livraisons effectuées en-dehors des heures habituelles. Les livraisons nécessitant un rendez-vous seront programmées en conséquence et tous les efforts seront déployés pour arriver à l'heure dans un délai de 30 minutes avant ou après l'heure indiquée. À défaut d'arriver à l'heure pour un rendez-vous approuvé, les frais supplémentaires ne seront pas annulés, y compris les frais de rendez-vous applicables, l'attente / entreposage et tout service à valeur ajoutée et frais au besoin.</p>
100.55 *LIVRAISON À UNE ZONE RÉSIDENTIELLE	<p>Le premier 100lbs: \$79.50; plus \$2.25 par 100 lbs additionnel; maximum \$325.00 Régions éloignées: \$6.90 par 100 lbs; minimum \$130.95; maximum \$325.00</p> <p>Sont considérés comme "résidences privées" les immeubles d'habitation, les résidence et/ou tout autres bâtie désigné comme étant une habitation.</p> <p>Les frais sont calculés comme tels: (Poids facturé - 100 lb) / 100 * cwt + minimum. Les frais seront calculés basé sur le poids facturable.</p>
PRODUITS PROHIBÉS	<p>GLS Canada ne transportera aucune marchandise interdite par la loi et ayant un emballage inadéquat et non protégé convenant pour un transport ordinaire. GLS Canada refusera et renverra tout envoi jugé dangereux ou illégal à transporter et se réserve le droit d'ouvrir et d'inspecter toute marchandise présentée en vue de son transport. La liste suivante décrit les produits interdits lors d'un transport GLS Canada. Si ces articles sont transportés par inadvertance par GLS Canada malgré leur interdiction, GLS Canada ne pourra en aucun cas être tenu responsable de leur perte ou de leur dommage. Cette liste n'est pas exhaustive et peut être modifiée sans préavis.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animaux, insectes, poissons vivants • Argent comptant, cartes cadeaux, chèques, bons, actions ou autres titres négociables • Timbres postaux • Reste/partie d'humains sous n'importe quelle forme • Drogues interdites par la loi • Armes à feu, feux d'artifices, explosifs et armes ou leurs parties • Pierres précieuses non-taillées ou diamants industriels • Matières réactives à l'eau (classe 4.3) Groupe d'emballage 1 • Objets restreints par l'IATA ou l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale) • Les articles que GLS Canada détermine, à sa seule discréction, qu'il ne peut transporter en toute sécurité ou légalement. • Toute expédition qui, selon GLS Canada, pourrait causer des dommages ou un retard au produit, au personnel ou à d'autres expéditions.

AVIS IMPORTANT

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

Tarif 100 – Termes et Conditions Fret

100.56	*SERVICE DE PROTECTION	15% des frais de transport, minimum \$50.00 par envoi
		<p>Le transporteur n'est contraint de fournir les services de chauffage pour les marchandises qui lui ont été confiées que s'il existe à cet effet une entente préalable dûment confirmée dans le connaissance par l'expéditeur ou le consignataire, et indiquant la température requise pour chaque marchandise. Si le connaissance n'est pas conforme aux spécifications, le transporteur ne peut être tenu responsable des pertes ou avaries dû au froid.</p> <p>Le propriétaire de produits sensibles au gel ou à la solidification à des températures inférieures à 0 °C assumera les risques de congélation même si le transporteur aura lui-même considéré une température suffisante pour la livraison.</p>
100.57	SOUMISSION	<p>Si un client reçoit une soumission pour un envoi et que les détails de l'envoi diffèrent des détails mentionnés au moment de la soumission (ex. : poids, destination, accessoires), la soumission n'est plus valide. Les caractéristiques réelles de l'envoi seront utilisées pour déterminer les frais de transport.</p>
100.58	*RÉEXPÉDITION DE MARCHANDISES	<p>\$4.50 par 100 lbs; minimum \$93.35</p> <p>La réexpédition est définie comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) un changement dans le nom du consignataire ou du destinataire. b) un changement du lieu de la livraison au point de destination prévu. c) un changement du point de destination. d) l'annulation d'une cargaison après avoir le début du chargement. e) des instructions reçues par le transporteur d'origine avant la réception de la cargaison. <p>Applicable sur poids facturable.</p> <p>Si le réexpédition a lieu avant que la marchandise ait été chargée ou expédiée pour livraison, aucun frais ne sera appliqué.</p> <p>Si la réexpédition a lieu chez le destinataire et que la marchandise est acheminée vers un autre emplacement desservi par le même terminal, le frais sera appliqué.</p> <p>Si la réexpédition a lieu chez le destinataire et que la marchandise est acheminée vers un autre emplacement desservi par un différent terminal, cette expédition sera traitée comme une nouvelle destination avec comme origine l'ancien terminal de destination et des frais supplémentaires seront facturés.</p>
100.59	RÉÉVALUATION DE L'EXPÉDITION	Les envois sont soumis à une nouvelle pesée à l'aide de balances approuvées par Poids et Mesures Canada.
100.60	ARRONDISSEMENT DES MESURES	Le poids de la marchandise sera arrondi à la livre ou au kilogramme supérieur. Les dimensions de la marchandise seront arrondies au pouce ou centimètre supérieur.
100.61	*DEUXIÈME LIVRAISON	<p>\$4.50 par 100 lbs; minimum \$93.35</p> <p>Ces frais s'appliquent sur poids facturable lorsque GLS Canada a tenté une livraison et qu'une des situations suivantes s'est produite :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le destinataire demande un autre moment de livraison; • Pas de réponse chez le destinataire; • L'accès au lieu de livraison est restreint au moment de tenter la livraison.
100.62	CHARGEMENT PAR L'EXPÉDITEUR (Shipper's Load & Count)	Après entente avec le représentant local du transporteur, le transporteur laissera les remorques ou les véhicules au point de chargement de l'expéditeur afin que celui-ci puisse les charger au moment de son choix. Toute divergence concernant les livraisons assorties d'une entente de chargement et de dénombrement par l'expéditeur sera traitée de la façon suivante : au moment de la cueillette, le transporteur inscrira « SL&C » (Shipper Load and Count) sur le connaissance pour indiquer que l'expéditeur a chargé et compté les biens en l'absence du transporteur. L'expéditeur préparera correctement la marchandise. Le défaut du transporteur d'inscrire SL&C sur le connaissance, il n'y aura aucune incidence et n'affectera pas la responsabilité des parties si le transporteur a effectivement chargé et dénombré la marchandise. Le transporteur ne sera pas tenu responsable des articles indénombrables ramassés et livrés sur palette, sous film plastique rétractable intact, non plus que des envois chargés et comptés par l'expéditeur et qui sont correctement portés à la connaissance de l'expéditeur au premier déchargement.
100.63	CHARGE MINIMUM POUR CUEILLETTE À ENVOI UNIQUE	Minimum absolu: \$119.05 par envoi Un seul envoi ramassé dans un même lieu et qui ne s'accompagnera d'autre livraison du même expéditeur sera soumis à une surcharge minimum absolue.
100.64	*DÉPLACEMENT DE REMORQUE (SHUNT)	\$75.00 par déplacement Pour déplacer/repositionner une remorque dans une cour, afin de maintenir un flux de circulation adéquat.
100.65	TRI ET SÉPARATION	\$9.05 par 100 lbs; minimum \$93.35 Les frais s'appliquent pour toute demande de trier, séparer, emballer ou regrouper les envois par marques, types, tailles, saveurs ou autres caractéristiques distinctives. Des frais de tri s'appliqueront, que le service soit fourni au quai des transporteurs ou des destinataires. Le temps d'attente peut s'appliquer en plus des frais de tri. Les frais seront calculés basé sur le poids facturable.

AVIS IMPORTANT

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

Tarif 100 – Termes et Conditions Fret

100.66	*ARRÊT EN TRANSIT	\$155.52 par arrêt Une livraison est arrêtée pour le ramassage ou la livraison d'une partie de l'envoi. L'arrêt doit être dans les limites de la ville d'origine ou de destination finale et est soumise à l'approbation des opérations de GLS Canada. Applicable pour les chargements entiers uniquement.
100.67	ENTREPOSAGE	\$1.65 par 100 lbs; minimum \$35.00 par connaissance; 24 heures gratuites Les marchandises non livrées et les marchandises en attente de transport, retenues dans ou sur les lieux du transporteur ou dans son camion, sans que le transporteur en soit responsable, seront considéré comme stocké après 24 heures de sa réception au terminal de destination ou une première tentative de livraison. Les samedis, les dimanches et les jours fériés ne seront pas utilisés dans le calcul du temps libre, mais seront inclus dans l'évaluation des charges supplémentaires. Les frais seront calculés basé sur le poids facturable.
100.68	*HAYON ÉLÉVATEUR HYDRAULIQUE	\$3.10 par 100 lbs; minimum \$75.00; maximum \$250.00 Régions éloignées: \$6.72 par 100 lbs; minimum \$125.00; maximum \$450.00 Applicable lorsque l'expéditeur ou le destinataire déclare qu'il est nécessaire d'utiliser un hayon hydraulique. Advenant que l'expéditeur ou le destinataire ne dispose pas du matériel d'expédition ou de réception adéquat pour garantir une manutention sécuritaire du fret, GLS Canada se réserve le droit d'utiliser un hayon hydraulique, tout en facturant le supplément pour l'utilisation de ce dernier. Les dimensions maximum pour l'utilisation du hayon élévateur sont de 48"x66" à la base (dimensions plancher). Si les dimensions d'une pièce excèdent ces dimensions, GLS Canada se réserve le droit de refuser l'utilisation du hayon. Le poids maximal par pièce est de 4400lbs. Les frais seront calculés basé sur le poids facturable.
	FRAIS DE BÂCHAGE	\$225.00 par expédition. Si les marchandises transportées sur une remorque plateforme nécessitent une protection contre les intempéries, un supplément pour bâchage sera appliquée.
100.69	TAXES	Tous les frais sont assujettis aux taxes applicables.
100.70	TEMPS D'ATTENTE	Le calcul du temps par véhicule commence au moment où le transporteur avise le responsable sur place de son arrivée et prend fin lorsque le chargement ou déchargement est terminé et le connaissance signé. Le temps nécessaire pour la préparation du véhicule au chargement/déchargement, si nécessaire, est exclu du calcul du temps.
100.71	FRAIS DE POSTE DE PÉAGE	Des frais de péage s'appliquent lorsque le conducteur prend une route à péage pour effectuer une cueillette ou une livraison.
100.72	FRAIS DE DÉCHARGEMENT	Ces frais s'appliquent lorsque GLS Canada doit utiliser le service de déchargement autorisé chez un expéditeur ou un destinataire. Tout frais encouru sera rajouté à la facture.
100.73	*CUEILLETTE ET LIVRAISON FIN DE SEMAINE ET JOURS FÉRIÉS	Samedi: \$475.00 par envoi Dimanche: \$549.50 par envoi Retenu pour cueillette le samedi: \$108.50 par envoi Ces frais s'appliquent en plus des frais de transport chaque fois qu'une cueillette ou une livraison la fin de semaine ou un jour férié est demandé et qu'il est nécessaire de faire appel à un chauffeur pour exécuter cette tâche. Sous réserve de disponibilité.
100.74	POIDS/CUBAGE	Le poids de l'envoi est le poids brut et inclut le poids de la palette et celui de l'emballage. Tout envoi est sujet au repesage et au recubage. Si le poids ou le cubage déclaré par l'expéditeur est inférieur à la réalité, le repesage et/ou le recubage a priorité. Tout frais supplémentaire qui s'applique basé sur le poids sera calculé en fonction du poids facturable de l'envoi, à moins d'avoir contre.
100.75	ABSENCE DU POIDS DECLARÉ OU DES DIMENSIONS	Si le poids n'est pas déclaré ou que les dimensions sont absentes du BOL, il sera facturé un poids minimal de 1110lbs par pièce et ce, au taux applicable.

AVIS IMPORTANT

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

Tarif 100 – Termes et Conditions Fret

100.81	*CUEILLETTE ET LIVRAISON AUX SITES AVEC ACCÈS LIMITÉS	\$3.95 par 100 lbs; minimum \$95.00; maximum \$335.00 Le terme "accès limité" comprend, sans toutefois s'y limiter, les éléments suivants: Aéroports Camps Carnavals Centrale nucléaires Chantier de mines Chantiers éoliens Clubs de golf ou de loisir Condominiums Écoles Église Fermes Foires commerciales Installation militaires Parcs Prisons Propriété sur terrains privé Ranch Unités d'entreposage libre En plus de la liste ci-dessus, un emplacement à accès limité doit être défini comme répondant à l'un des éléments suivants: - Non-ouvert au public de 8h à 17h - Ne pas avoir de personnel disponible pour aider à la cueillette ou à la livraison - Des inspections ou des processus de sécurité approfondis sont nécessaires Cette surcharge inclut le préavis de livraison pour les arrangements de l'heure de la cueillette ou livraison. Les frais seront calculés basé sur le poids facturable.
100.91	PRIME DE CARBURANT QUEBEC	Expéditions de 9,999lbs de poids facturable ou moins: 1.25% Surcharge applicable sur les frais de transport si une expédition est ramassé ou livrée au Québec, mais que la livraison ou la cueillette s'effectue dans une autre province. 2.50% des frais de transport pour les expéditions de 10,000lbs de poids facturable ou plus Expéditions de 9,999lbs de poids facturable ou moins: 2.50% Surcharge applicable sur les frais de transport si une expédition est ramassée et livrée au Québec. 5.00% des frais de transport pour les expéditions de 10,000lbs de poids facturable ou plus La surcharge s'applique aux frais de transport et les mêmes frais de services supplémentaire que la surcharge de carburant. SVP vous référer à l'item 100.30 pour plus de détails
100.92	*SURCHARGE DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE	\$17.25 par expédition, jusqu'à 100 lbs. et \$1.75 par chaque 100 livres supplémentaires, avec un maximum frais de: \$800.00 Les frais seront calculés basé sur le poids facturable.
100.93	*PETIT CAMION REQUIS	\$175.00 par expédition Applicable lorsqu'un petit camion est requis pour une cueillette ou une livraison (lorsque l'équipement est disponible). Le frais s'applique uniquement sur le service direct. Sur les points interlignes, GLS Canada se réserve le droit d'appliquer un tarif plus élevé basé sur l'origine ou la destination de la marchandise. Dans le cas où une deuxième livraison est requise lorsqu'il y a eu besoin d'un petit camion qui n'était pas indiqué avant le ramassage, les frais de la seconde livraison seront ajoutés.
100.94	PALETTE REQUISE	\$15.50 par palette fournie Applicable lorsque l'expéditeur requiert qu'une palette lui soit fourni au moment du chargement.
100.95	RETOUR DE PALETTES	Les palettes seront retournées à \$42.50 pour la première palette, ainsi que \$3.00 pour chaque palette additionnelle. Applicable lorsque l'expéditeur ou le destinataire déclare qu'il est nécessaire d'avoir une remorque sans tracteur au lieu de cueillette ou de livraison.
100.96	FRAIS ADMINISTRATIFS (NSF)	\$31.25 par paiement reçu avec des fonds insuffisants.
100.97	ENTREPOSAGE DE REMORQUE	\$125.00 par jour par remorque sans unité motrice; 24 heures gratuites Le transporteur laissera la remorque stationnée chez GLS selon les conditions suivantes : les remorques sans unité motrice se verront allouer 24 heures de temps sans frais pour chaque remorque. La période de 24 heures sans frais débutera dès l'arrivée de la remorque, mais elle ne peut débuter un samedi, un dimanche ou un jour férié. Les samedis, dimanches et jours fériés ne sont pas considérés dans l'établissement de la période de temps gratuit, mais seront comptés dans le calcul du tarif final, une fois la période sans frais écoulée.

AVIS IMPORTANT

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

Tarif 100 – Termes et Conditions Fret**CIRCONSTANCES HORS DU CONTRÔLE DE GLS CANADA**

GLS Canada n'est pas responsable si un envoi est perdu, endommagé, retardé ou mal livré ou s'il ne parvient pas à être livré en raison de circonstances hors du contrôle de GLS Canada. Y compris, mais sans s'y limiter, tout acte, défaut ou omission de l'expéditeur, du propriétaire, du destinataire ou de toute partie ayant un lien avec l'envoi. Les défauts liés à la nature de l'envoi, l'emballage, les marquages ou l'adresse incorrecte ou inadéquate, même si nous étions au courant au moment de la prise en charge de l'envoi.e, les "cas de force majeure " (p. ex. tremblement de terre, cyclone, tempête, inondation, guerre, terrorisme, écrasement d'avion ou embargo), perturbations du transport aérien ou terrestre national ou local, troubles civils, perturbation ou défaillance des systèmes de communication et d'information, grèves ou interruptions de travail. GLS Canada n'est pas non plus responsable des dommages électriques ou magnétiques ou de l'effacement des images ou des enregistrements électroniques ou photographiques.

GLS Canada se réserve le droit, à sa discrétion, d'imposer les règles et règlements selon les tarifs FCAC 100, sous réserve des exceptions qui suivent et applicables aux transports en ligne simple ou interligne entre le Canada et les É.-U. Sujet à changements sans préavis. Toutes les expéditions qui ne sont pas entre deux points directs sont assujetties aux termes et conditions de l'agent. Tous les services énumérés dans ce document sont applicable selon leur disponibilité.

Cette liste de services à valeur ajoutée fait partie intégrante de votre entente tarifaire

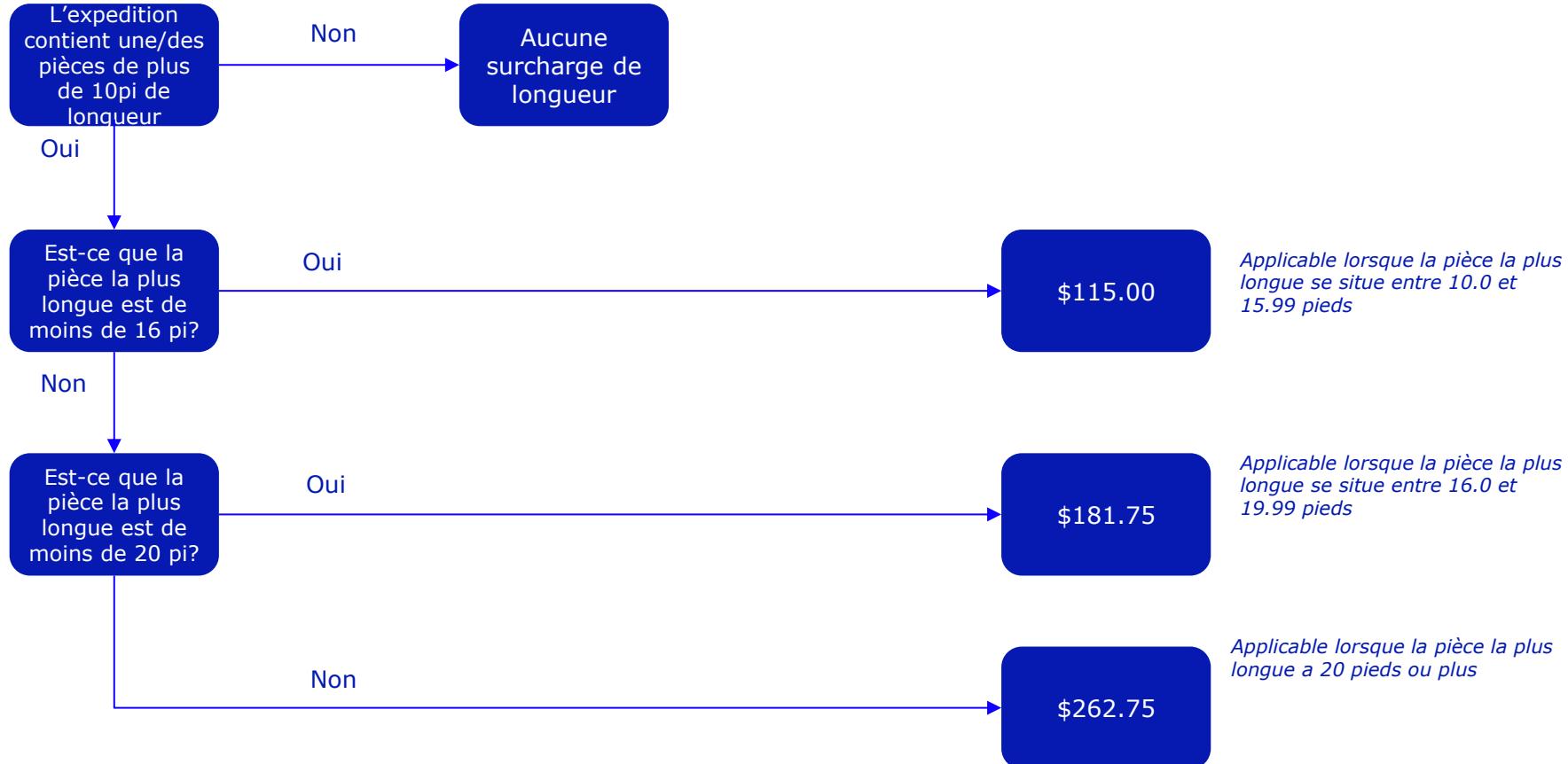
*** Liste des frais accessoires sujets au carburant.**

Ces frais sont sujet à changement sans préavis.

Dernière mise à jour: Décembre 2025.

Entrée en vigueur: 1 Janvier 2026

Surcharge manutention de longueurs (par expédition)



GLS.



GLS Canada

10500 Avenue Ryan
Dorval, Quebec

H9P 2T7

gls-canada.com